

ainsi qu'après la volupté qui rompt les nerfs de l'âme, et la luxure, et tous les autres péchés, ont en quelques instants fait glisser cette âme malheureuse sur la pente des vices, il faut ensuite un long temps passé dans les supplices et les tortures pour réparer cette chute. De là le langage du Seigneur : « Je vous traiterai selon vos actions, ayant méprisé et violé mon alliance, et je me souviendrai. » *Ibid.* 59, 60. D'abord, « Je vous traiterai selon vos actions ; ensuite, « Je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous aux jours de votre enfance. » Et, en effet, il avait fait alliance avec elle aux jours de son enfance, et nous avons dit plus haut comment il avait fait cette alliance. « Et je contracterai avec vous une alliance qui durera éternellement. » Il dit ailleurs : « C'est moi qui tue, et c'est moi qui rends la vie. » *Deut.* xxxii, 39. Cette promesse veut dire qu'après avoir envoyé les douleurs, il rétablira dans la joie, il frappe, et ce sont ses mains qui guérissent. Nous lisons dans Michée : « Je porterai le poids de la colère du Seigneur, parce que j'ai péché contre lui, jusqu'à ce qu'il ait justifié lui-même ma cause. » *Mich.* vii, 9. Quand sera justifiée ma cause ? Quand j'aurai porté le poids de la colère du Seigneur, moi qui ai méprisé les richesses de sa bonté, de sa patience et de sa longue tolérance, et qui, selon la dureté de mon cœur impénitent, ai amassé contre moi un trésor de colère pour le jour de la colère et de la révélation du juste jugement de Dieu. *Rom.* ii, 4, 5.

pore infelicem animam illexerunt, et ad vitia traxerunt, magnum postea tempus in suppliciis et cruciatibus promerunt. Propter quod hoc dicit Dominus : « Et faciendum in te sicut fecisti, sicut prevististi hæc prævaricando testamentum meum, et memor ero. » *Ibid.* 59, 60. Primum, « quomodo fecisti faciam tibi ; » deinde, « memor ero testamenti mei quod feci tecum in diebus infantie tue. » Fecit quippe testamentum in diebus infantie ejus. Diximus autem supra quomodo cum ea fecerit testamentum. « Et suscitabo ego testamentum in æternum. Ego occido, et ego vivificabo. » *Deut.* xxxii, 39, ait. Qui cum ista promittit, dolores facit, et rursum restituit. Percussit, et manus ejus sanabunt. Dicitur in Michæa : « Iram Domini sustinebo, quia peccavi ei, donec justificet ipse causam meam. » *Mich.* vii, 9. Quomodo justificatur causa mea ? Quando iram Domini sustinero, qui divitiis bonitatis ejus et patientiæ, et longanimitatis contempsi, et juxta meam duritiam et impunitens cor thesarizavi mihi iram, in die ire et revelationis justii judicii Dei. *Rom.* ii, 4, 5.

« Et dehonestaberis in eo quod suscepisti sorores

« Vous serez couverte de confusion, lorsque vous recevrez avec vous vos sœurs plus âgées et vos sœurs plus jeunes, et je vous les donnerai pour votre édification. » *Ezech.* xvi, 61. Après avoir désigné plus haut une sœur Sodome et une autre Samarie, le texte y revient maintenant en ces termes : « Vos sœurs plus âgées, quand il n'y a que Samarie qui soit plus âgée, comme il n'y a que Sodome plus jeune ; mais comme leurs filles sont comptées avec elles, il les groupe toutes dans une même catégorie, et il y a autant de filles de Sodome que de filles de Samarie. » Je vous les donnerai pour votre édification, mais non pas une alliance qui vienne de vous. C'est alors que j'établirai mon alliance avec vous. » *Ibid.* 61, 62. Arrêtez votre attention sur la fin de la promesse : « Et vous connaîtrez que c'est moi qui suis le Seigneur, afin que vous vous souveniez et que vous soyez confondue. » *Ibid.* 62, 63, c'est-à-dire lorsque vous aurez expié vos péchés et que vous aurez réformé vos mœurs, alors vous serez couverte de confusion. « Et désormais vous n'oserez plus seulement ouvrir la bouche. » Après avoir porté le poids de mes péchés, lorsque j'ai été rétabli et que Dieu a fait alliance avec moi, je connais mieux mes fautes, j'en suis couvert de confusion et je m'en punis moi-même sur le témoignage de ma conscience. Et remarquez ce qui m'arrive : en présence de mon ignominie, je n'ai plus la volonté d'ouvrir la bouche. Et quand cela ? « Lorsque je m'apaisera à votre égard. » *Ezech.* xvi, 63. Quand il s'apaise à l'é-

tas seniores cum adolescentulis, et dabo tibi eas in ædificationem. » *Ezech.* xvi, 61. Supra unam dixit sororem Sodomam, et aliam Samaritanam, nunc repetit et dicit : « Sorores tuas seniores, » cum senior tantum Samaria sit et adolescentior Sodoma ; verum quia filie earum eis communerant, dicit omnium unam esse speciem. Quante autem filie Sodomorum sunt, tante et Samaritanæ. « Et dabo tibi eas in ædificationem, et non ex testamento tuo, et suscitabo ego testamentum meum tecum. » *Ibid.* 61, 62. Considera finem repositionis : « Et cognosces quia ego Dominus, factus mecum testamento, tunc amplius intelligo mala mea, et confundor, et conscius mihi ultra memet punio. Vide autem quid mihi eveniat, ut ultra non sit liberum os aperire a facie ignominie, et quando eveniat. » In eo quod propitietur tibi. » *Ezech.* lxii, 63. Nec tunc quidem quando propitietur mihi multa peccanti, possum os aperire, nec quando ignoscit

gard de moi qui ai tant péché, je ne puis ouvrir la bouche, et quand il pardonne à mes crimes je ne puis demeurer étranger à la honte ; au contraire, le remords de ces crimes me poursuit sans cesse et partout de son feu vengeur. Puisque l'ignominie et la confusion éternelles nous attendent après le péché, prions Dieu de tout notre cœur, afin qu'il nous accorde de consacrer jusqu'à la fin toutes les forces de notre âme et de notre corps à la défense de la vérité ; en sorte que, s'il survient un temps d'épreuve pour notre foi, — car les périls et les persécutions prouvent la pureté de notre foi comme la fournaise celle de l'or, — si la persécution fond sur nous, elle nous trouve sur nos gardes, de peur que notre maison ne s'écroule dans la tempête, de peur que nous n'habitons une demeure bâtie sur le sable et qu'emporte le souffle de l'ouragan. De cette manière, quand feront rage les vents du diable, les esprits du mal, notre ouvrage, demeuré debout jusqu'à ce jour, résistera, pourvu que nous ne l'ayons pas laissé miner sottement, et dans notre attitude prête à tout événement, nous manifesterons notre ardent amour pour Dieu en Jésus-Christ, à qui appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## HOMÉLIE XI.

Sur ces paroles : « Fils de l'homme, proposez cette énigme et dites cette parabole à la mai-

sceleribus meis alienus sum ab ignominia, sed sentiens scelera mea perpetuo conscientia mea igne discernor. Idcirco quia ignominia et confusio aeterna nobis reposita est si peccaverimus, omni corde precemur Deum, ut det nobis usque ad finem et animi et corporis nisus pro veritate contendere ; ut etiamsi aliquod tempus institerit quod nostram examinet fidem (nam ut aurum probatur in fornace, sic fides nostra in periculo et persecutionibus examinatur), etiamsi persecutio eruperit, inveniat nos preparatos, ne domus nostra in hieme corruat, ne edificatio quam in arena constructa tempestatibus dissipetur ; ut cum faverint venti diaboli, id est spiritus pessimi, opera nostra persistant que usque ad hanc diem perstitissent, si tamen non sunt occulte subruta, et in expeditionis accinctis manifestemus charitatem nostram quam habemus ad Deum in Christo Jesu, cui est gloria et imperium in secula seculorum. Amen.

## HOMÉLIE XI.

De eo quod dictum est : « Fili hominis, proponez énigme et dic parabolas ad domum Israël, et dices : Aquila magarum alarum, » etc. *Ezech.* xvii, 2, 3.

son d'Israël : Vous lui direz : Une aigle aux grandes ailes, etc. » *Ezech.* xvii, 2, 3.

Les exercices corporels développent la force dans le corps tout entier de ceux qui les pratiquent et donnent à chaque membre en particulier, et aux sens des membres, plus de vigueur pour supporter ou pour sentir ; par exemple, la pénétration de la vue devient plus grande à mesure qu'on l'exerce plus souvent ; les oreilles souvent exercées, saisissent mieux les différences des sons. Cette remarque, que j'énonce sur un petit nombre de membres, on peut l'appliquer à tous. Mais de quoi me sert pour mon bonheur dans la vie éternelle que mon corps soit fortifié par l'exercice ? Quel profit en retirerais-je, quand même je deviendrais sans rival pour les forces du corps, quand même j'aurais développé plus que tout autre la vigueur de tous mes membres ? Au contraire, si j'ai, en exerçant les sens de mon âme, développé toute leur force, si je les ai, nuit et jour, disciplinés pour la science, non-seulement j'y ai tout bénéfice en cette vie, mais encore j'en recueillerai les fruits après être sorti du corps. Voilà pourquoi Dieu a parlé en paraboles et en énigmes, afin que notre esprit apprit à s'étendre, ou plutôt à faire la synthèse de ses paroles pour en mieux contempler le sens sublime, et afin que, nous éloignant des vices du corps par l'intelligence de la vérité, nous régions d'après elle le cours de notre vie. Ces réflexions préli-

Exercitatio corporum, et in totum fortitudinem comparat illis qui exercentur, et per partes unum quodque membrum sensusque membrorum vegetiores facit ad sufferendum quid, aut ad sentiendum : ut puta oclorum acies, si exercitetur in visu, acutior fiat ad videndum ; aures, si frequentius audiant, melius possunt vocum capere dissonantias. Hoc autem et in cæteris membris licet deprehendere, quod in paucis ostendimus. Verum quid mihi prodest ad beatitudinem et ad vitam sempiternam, si corpus exercitacionibus roboretur ? Quod mihi est emolumentum, etiamsi fortissimo corpore sim, etiamsi omnibus membris vegetus incedam ? Econtrario autem si sensus anima habuero exercitatos ad sentiendum quid, ad discendum diæ noctesque contrivero, non solum in hac vita mihi conduci, sed etiam recedentem de corpore prosequeretur. Idcirco in parabolis et in ænigmatibus locutus est Deus, ut extenderet se meus nostra, vel potius in unum colligens dictorum instructur acuminata, et a corporis vitis recedens, dum intelligit veritatem, vite sue cursum secundum eundem dirigat. Hæc in proœmio diximus, quia sermo Dei factus est ad Ezechielem dicens : « Fili hominis, narra narrationem, et dic parabolas ad domum Is-

minaires sont inspirées par ces paroles du Seigneur, adressées à Ezéchiel : « Fils de l'homme, racontez ce récit et dites cette parabole à la maison d'Israël. » Le mot « récit » qui est de la version des Septante, l'un des interprètes l'a remplacé par « proposez ce problème ; » l'autre par « publiez ce problème ; » et l'autre par « signifiez cette énigme. » Ce qui a été lu est donc un problème, une énigme et une parabole. S'il nous est arrivé d'avoir besoin de la lumière de la science divine, nous en avons surtout et absolument besoin ici, afin que, par vos prières, ce soit plutôt la grâce de Dieu que moi-même qui vous découvre la solution de ce problème, de cette énigme et de cette parabole.

Quelle est donc cette parabole de l'aigle que l'Esprit saint nous propose en ce moment ? Il s'agit, non pas d'un aigle quel qu'il soit, mais d'un aigle grand en comparaison des autres, d'un aigle aux grandes ailes, avec un corps très-long, et plein d'ongles, ou, d'après un interprète, de plumes variées. Ce n'est pas seulement par ces détails qu'il est au-dessus des autres ; il est remarquable surtout en ce qu'ayant dirigé son vol vers le Liban et y étant entré, il arracha du plus beau cèdre de cette montagne, les rameaux les plus tendres et les plus élevés, qu'il porta dans la terre de Chanaan, dans une ville des marchands, ou des marchés, ou de transit, ou enfin murée, d'après les Septante ; là, il déposa ces rameaux pris du cèdre du Li-

ban, pour qu'on les plantât et que la terre de Chanaan les vit croître. Après cela le même aigle prit de la semence sur la surface de la terre, d'où elle avait tiré les rejetons de cèdre, et la planta dans un champ plein de feuillage sur le bord des grandes eaux. Or, ce qui avait été pris de la terre de Chanaan par l'aigle, qui avait cueilli les plus hauts rameaux de cèdre du Liban, c'est-à-dire ce qu'il avait pris la seconde fois, devint une vigne sans force, malade et basse ; et les branches de cette vigne maladive s'appuyèrent sur l'arbre qui avait été pris du Liban et du cèdre, au point qu'elle étendait ses racines sous le tronc de cet arbre. S'en étant donc formé une vigne, elle fit des provins et elle étendit ses rejetons. Après cela vint un autre aigle, grand lui-même, avec de grandes ailes et des plumes fournies ou des ongles nombreux ; et voilà que cette vigne dont nous avons parlé, le second aigle étant venu, fit alliance avec lui, au mépris de l'alliance qu'elle avait d'abord faite avec l'arbre, grâce à l'appui duquel elle était devenue une vigne, et avait propagé au loin ses rejetons. Elle s'allia donc avec le second aigle et transporta ses racines de la protection du premier à celle du second. Ensuite elle étendit ses branches vers ce dernier aigle, afin qu'il l'arrosât, ainsi que le sol où elle était plantée dans une bonne terre au bord d'une eau abondante. Et, en effet, cette vigne fut arrosée et devint la propriété du second

rael. » Pro hoc autem quod Septuaginta interpretes posuerunt « narrationem, » alius de interpretibus transtulit, « propone problema ; » alius, « profer problema ; » alius, « significa enigma. » Igitur et problema et enigma et parabola est quod lectum est. Si quando illuminatione indiguimus scientie Dei, nunc vel maxime et necessarie indigemus, ut non tam ego quam orantibus vobis gratia Dei in me ediserat solutionem problematis et enigmatum, sive parabole. Quis est ergo parabola aquila quam in presenti Spiritus sanctus ostendit ? Quæ non solum aquila, sed etiam comparatione cæterarum aquilarum magna aquila, et ingentium alarum, et longa extensæ, et plena unguibus, sive, ut quidam interpretatus est, plena plumis scribitur. Non solum his quæ diximus major est cæteris aquillis, verum in eo vel præcipua est, quod ductum habet intrandi in Libanum. Nam ingrediens illic ab arbore cedri quæ in Libano sita erat electa, teneritudines et summa quoque decerpit, et attulit in terram Chanaan, in civitatem sive negotiatorum, sive negotiatricum, sive translatorum, sive certe, ut Septuaginta interpretati sunt, muratam ; et posuit hoc quod de cedro Libani cumpserat, ut

plantaretur et cresceret in terram Chanaan. Post hæc eadem aquila de semine terre, unde cumpserat summitates cedri, extrinsecus sibi semen accepit, et plantavit illud in campo frondifero super aquam multam. Hoc autem ipsum quod de terra Chanaan fuerat assumptum ab ea quæ Libani summa quoque decerpserat, id est, quod secunda vice ceperat, factum est in vitæ non fortis, sed infirmæ, verum etiam statura pusillæ ; et palmites hujus vitis infirmæ reclinati sunt, pro eo quod de Libano et cedro fuerat assumptum, in tantum ut radices suas sub ipsius franco consitis haberet. Et quidem facta est vitis, et fecit propagines, et extendit arboris sua. Et post hæc venit alia aquila, et ipsa magna, magnis alis et copiosis vel plumis sive unguibus ; et ecce ista vitis de qua nunc diximus, veniente secunda aquila, declinavit testamentum suum ad eam, spernens id testamentum quod prius cum arbore fecerat, in qua reclinata vitis fuerat effecta, et propaginibus factis arboris latius fuderat, et complexa est secundam aquilam, et radices suas a priore transtulit ad sequentem. Deinde palmites emisit ad aquilam secundam, ut irrigaret eam cum gleba plantationis ejus in campo bono et aqua multa. Et quidem irrigata est

aigle, afin de croître, et de porter du fruit, et de devenir une grande vigne. C'est pourquoi le Prophète reçoit ordre de dire que, cette vigne ayant violé l'alliance qu'elle avait faite avec le premier aigle, pour contracter alliance avec le second, elle ne réussira point et ses racines ne s'épanouiront pas en de tendres rejetons ; bien plus ses fruits, à cause de sa défection, tomberont en pourriture, tous les rejetons qui la paraient mourront et elle n'aura plus un bras fort et un peuple nombreux. Elle sera arrachée entièrement, et quoiqu'elle eût été arrosée, elle n'a pas eu néanmoins de durée et elle n'a pu devenir féconde ; dès qu'un vent brûlant l'a touchée, elle a séché et le sol où elle était plantée est devenu aride. L'exposition de l'histoire elle-même demandait cette suite, afin que nous puissions éclaircir les points les plus obscurs en y joignant quelques explications. Et, si l'intelligence du récit lui-même exige un grand travail, comment ne pas avouer l'obscurité qui entoure les questions qu'il soulève : Qu'est-ce que le premier aigle, le Liban, le cèdre, les sommités du cèdre ; le second aigle, la translation de la vigne du premier au second aigle ? Si jamais l'aide de Dieu nous a été nécessaire, — et nous avons toujours besoin de l'aide du

Saint-Esprit pour l'intelligence des Ecritures, — voici assurément une occasion où son secours nous est indispensable, pour qu'il nous découvre lui-même ce qu'il a dit. De même que notre Sauveur dans les Evangiles interprète lui-même certaines paraboles, de même ici le Prophète, dans la seconde prophétie qui a été lue à la suite, nous apprend que le premier aigle est Nabuchodonosor, roi de Babylone, qui entra dans le Liban, c'est-à-dire à Jérusalem ; il prit les branches les plus hautes du cèdre, le roi de Jérusalem et les princes, et il les porta dans la terre des Chaldéens, à Babylone. Il planta les enfants d'Israël en les recevant en captivité, et il établit sur la même terre des descendants de la tige des rois et de la race des princes. Après cela et après la race royale, une autre multitude fut prise par lui, et elle devint une vigne, non point robuste comme lorsqu'elle était dans le vignoble du Seigneur et sur la terre sainte, où se célébraient les cérémonies de Dieu ; elle était malade, ayant été transplantée à Babylone. Les événements ayant eu ainsi leur cours, survint la guerre contre Pharaon roi d'Egypte et Nabuchodonosor roi de Babylone. Alors le peuple qui, avec ses rois et la race de ses princes, avait été affligé par les

hec ipsa vitis, et translata ad aquilam secundam, ut faceret incrementa, ut afferret fructum, ut fieret in vitæ magnam. Mètro propheta imperatur ut dicat, quia testamentum transgrediens vitis quod fecerat cum aquila priore, et statuens illud cum secunda, non dirigitur, neque radices teneritudinis ejus effloret ; quin potius fructus ejus propter transgressionem ejus putreant, et arecant omnia que de eâ oriabantur, et jam ultra non habeat brachium magnam et populum multum ; evellatur autem radicibus, et licet irrigata sit, tamen non perseveret, et non dirigitur in ubertatem ; statimque contingerit eam ventus urens, areseat, et cum gleba plantationis sue siccetur. Hoc propositio ipsius historie exposcit, ut quis obscurius dicta sunt, quibusdam adjunctis sermonibus planius enarremus. Et si tantus labor est, ut ipsum quod dicitur intelligatur, quid necesse est dicere ipsam questionem quantum habet obscuritatem, quæ sit aquila prior, quid sit Libanus, quæ cedrus, quæ summa cedri,

quæ aquila secunda, quæ translatio vitis a priore ad sequentem ? Si aliquando Dei indiguimus auxilio (semper autem in intellectu Scripturarum Spiritu sancto indigemus), nunc profecto tempus est quod nobis præstat auxilium, et pandat ipse quæ dixit. Quomodo Salvator noster in Evangelis quasdam parabolas ipse interpretatur, sic et nunc propheta in secunda propheta que in reliquis lecta est, significat quia aquila prior Nabuchodonosor (a) sit rex Babylonis qui ingressus est in Libanum, id est Jerusalem ; et accepit de summis cedri, id est regem Jerusalem et principes ejus ; et attulit ea in terram Chaldaeorum, scilicet in Babyloneam. Plantavit quippe in captivitate accipiens filios Israel, et de regis semine, et de genere principum in eadem terra constituit. Post hoc autem, et post regiam stirpem, alia quoque multitudo capta est ab eo, et vitis electa est, non tam robusta quam fuerat cum fuisset in vinea Dei et in terra sancta, ubi sacrificia Dei celebrantur, sed erat in Babylone translata vitis infirma. His ita

(a) Aquila prior Nabuchodonosor, etc. Catena mss. : Κατὰ μὲν τὸ φησὶν, ὁ πρῶτος αἰετὸς ἔσταν ὁ Ναβουχοδονόσορ, ὁ ἐπιβὰν εἰς τὸν Λίβανον, τὴν Ἱερουσαλήμ, καὶ ἔλαβεν ἐκ τῶν κερῶν τῆς Κεδρῶν τὸν βασιλέα τῆς Ἱερουσαλήμ, καὶ τοὺς ἀρχοντας αὐτῆς, καὶ ἤνεγκεν εἰς τὴν Χαλδαίαν, εἰς τὴν Βαβυλωνίαν. Ἐγένετο γὰρ ἐν τῇ αἰχμαλωσίᾳ, λαβὼν τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ τὸν τοῦ βασιλέως σπέρματος, καὶ τοὺς ἀρχοντας καὶ τὸ ἔθνος πλείους γένων ἐκ τῶν ἀποστόλων αὐτῆς οὕτως ἰσχυρόν, ὥς ἔτε ἕν μετὰ Θεοῦ. Ad litteram quidem, prius aquila magnarum alarum, Nabuchodonosor est. Is nuncque in Libanum ingressus, id est, Jerusalem, cepit ex summitatibus cedri, regem videlicet Jerusalem et principes ejus, et tulit in terram Chaldaeorum, nempe Babyloneam. Plantavit enim in captivitate, sumens filios Israel cum senecæ regio et senatorio, et reliqua multitudo facta est in vitæ, non robustam, ut olim, quando erat cum Deo.

Assyriens, trouvant une occasion de secouer le joug de Nabuchodonosor et de se délivrer de son empire, se tourna vers le second aigle, puissant et aux grandes ailes, vers Pharaon. Puis, dans ce nouvel ordre de choses, parce que Dieu les avait livrés, non pas à Pharaon, mais à Nabuchodonosor, et qu'au mépris de son jugement et de son ordre, ils avaient rejeté le joug de Nabuchodonosor et étaient passés du côté de Pharaon, la colère de Dieu fond sur eux, et il leur arrive le contraire de ce qu'ils avaient espéré. C'est qu'il faut que celui qui a été condamné par Dieu n'évite pas sa sentence, qu'il n'essaie pas de changer la volonté de son juge, qu'il la supporte avec la plus grande patience, jusqu'à ce que Dieu qui l'a condamné le délivre lui-même. Aussi, pour s'être porté du côté de Pharaon, le peuple est abandonné par le secours divin, et il endure de la part de Nabuchodonosor un traitement plus rigoureux que celui dont il avait été d'abord l'objet. Voilà la solution de la parabole d'après la lettre du texte et l'histoire. Reste maintenant, et c'est la tâche la plus rude, le travail le plus difficile pour l'intelligence, à l'interpréter selon le vrai Nabuchodonosor et le vrai Pharaon, en leur

gostis, inter Pharaonem (6) regem Egypti, et Nabuchodonosor regem Babilonis, bellum ortum est. Igitur populus qui cum regibus suis ac stirpe optimatum ab Assyriis fuerat afflictus, reperta occasione qua jugum Nabuchodonosor abijceret et ejus imperio liberaretur, intulit se ad secundam aquilam grandem, magnarum alarum, id est Pharaonem. Deinde sic ordine currente rerum, quia Deus non Pharaoni tradiderat, sed Nabuchodonosor, et illi non sustinentes iudicium et imperium ejus, excusserant jugum Nabuchodonosor de cervicibus suis, et ad Pharaonem transgressi fuerant, ira Dei super eos ingruit, et contra eorum venit quam putaverant. Oportet quippe eum qui a Deo damnatur, non fugere sententiam ejus, nec voluntatem iudicantis velle mutare, verum patientissime sustinere, donec ipse Deus liberet qui damnavit. Igitur quia ad Pharaonem transtulit se populus, reliquitur ab auxilio Dei, et peiora patitur quam ante perpessus est a Nabuchodonosor. Diximus solutionem parabole juxta litteram, et id quod scriptum est: sequitur durior interpretatio, et difficilior ad intelli-

(6) *Ha ita gestis, inter Pharaonem, etc.* Catenæ nass: « Ο δειότερος αὐτός ὁ Φαραὼν ἐστὶν. Ἐργον δὲ πόλεμος, τὸ Φαραὼν πρὸς Ναβουχοδονοσορ: καὶ λαβόμενος ἀπορριψὲς ὁ λαὸς Ἰσραὴλ τὴν ἀρχὴν αὐτοῦ ἐπὶ τοῦ Τυγοῦ τοῦ Ναβουχοδονοσορ: εἰς τὸν παρὰ Δεξιὰς αὐτοῦ διὰ τῆς ἀμαρτίας αὐτοῦ, καὶ προσγενόμεθα τῷ Τυγοῦ τοῦ Φαραὼν οὐ κατὰ βούλησιν Θεοῦ ἠρτίσαντο, καὶ οὐχὶ τῷ Θεῷ μέλλου. Διὰ τοῦτο δεινότερα πείσονται παρὰ τοῦ Φαραὼν, τὸν παρὰ τοῦ Ναβουχοδονοσορ. Ταῦτα δὲ περὶ τοῦ λαοῦ Ἰσραηλῆντος καὶ τοῦ λαβόμενος ἐπὶ τοῦ Ναβουχοδονοσορ, κατὰ τὸ ἑρμηνεύον. Secunda aquila Pharaon est. Papi enim bellum Pharaoni cum Nabuchodonosor, arreptaque populus occasione voluit Nabuchodonosoris jugum excutere cui Deus ipso tradiderat propter peccata eorum, maius autem contra Dei voluntatem Pharaonis et non potius Dei jugum subire. Ideo graviora patitur a Pharaone, quam a Nabuchodonosor. Hæc ad litteram de populo qui «eliquis fuerat, et quem Nabuchodonosor transtulerat.

appliquant les paroles de la prophétie sur les deux aigles. C'est pourquoi, avant d'avoir à commenter la lecture suivante, j'en ai donné d'avance cet aperçu sommaire, afin que la parabole actuelle fût plus facilement comprise, tout en réservant pour son moment une exposition complète de la seconde prophétie, dont le sens allégorique pourra être ainsi discuté dans toute son ampleur.

Il nous faut, avant tout, prendre quelques points de repère, établir avec les indications dont nous fait largesse la grâce de Dieu, comme des sortes de jalons sur la route de l'interprétation que nous aurons à faire, sachant combien est difficile ce que nous aurons à expliquer ensuite. Et d'abord, il faut éclaircir pourquoi le nom d'aigles est donné à Nabuchodonosor et à Pharaon. Il peut se faire que celui qui ne lit pas les Ecritures comme un passe temps et à la légère, se dise ceci : Nabuchodonosor est un aigle puissant aux grandes ailes et Pharaon est un autre aigle puissant aux grandes ailes, et dans la loi, l'aigle est placé au nombre des animaux immondes; pourquoi donc le juste devenu riche se prépare-t-il les ailes de l'aigle, afin de pouvoir prendre son essor jusqu'en la maison

gendum, secundum verum Nabuchodonosor, et verum Pharaonem, et ea verba que de aquilis predicta sunt. Ideo autem ante interpositionem sequentis lectionis, hæc expositionem summariam strictiorem prædiximus, ut et præsens locus facilius intelligatur, et nihilominus servetur loco suo plenior expositio, et consequens parabola etiam juxta allegoriam latissime dissecetur.

Verum nunc pauca debemus assumere, et quasi quodam armamento future interpretationi viam sternere de his que nobis Dei gratia largitur, scientes quid in sequenti plenius exponemus. Ac primum quidem videndum est, quare Nabuchodonosor et Pharaon aquilæ dicantur. Forsitan querit quispiam qui non otiose et transitorie Scripturas legit : Nabuchodonosor aquila est magna, et magnarum alarum, et hic Pharaon alia aquila magna similiter alarum ingentium, et in lege inter imunda animalia posita est aquila; quare et justus dives effectus preparat sibi alas aquilæ, ut possit converti in domum principis sui? Quare etiam repræmissio quædam est apud

de son roi? Pourquoi encore lisons-nous cette promesse dans la prophétie Isaïe : « Les justes recevront comme les ailes de l'aigle, ils courront et ne se fatigueront pas, ils avanceront et ne se laisseront pas? » *Isa. xi, 31*. Si l'aigle est immonde, nous n'avons que faire de recevoir les ailes de l'aigle quand nous serons justes, et, lorsque nous serons devenus riches, de nous préparer ces mêmes ailes de l'aigle. — On peut répondre d'abord que l'Écriture prend certains noms d'animaux tantôt en mauvaise part et tantôt en bonne part; le lion en est un exemple. « Juda, jeune lion, vous avez germé, mon fils, et vous êtes monté, vous vous êtes couché et vous avez dormi comme un lion et comme un jeune lion; qui osera le réveiller? » *Genes. xlix, 9*; voilà qui est en bonne part, et voici qui est en mauvaise part : « Notre adversaire le diable rode autour de nous comme un lion rugissant qui cherche qui il dévorera, et il faut que nous lui résistions avec fermeté dans la foi; » *I Petr. v, 8, 9*; et encore : l'esprit malin désireux de nous surprendre, « tend des embûches dans l'ombre, comme un lion caché dans son antre, il tend des embûches pour ravir le pauvre. » *Psal. ix, 9, 10*. Puisque le mot lion est pris tantôt en bonne part et tantôt en mauvaise part, il y a quelque raison de conclure qu'il en est ainsi de l'aigle. En outre, j'incline à croire que le juste n'est pas aigle, mais semblable à l'aigle, parce qu'il rivalise avec lui. De même que nous avons une figure du Sauveur dans le serpent

Isaïam prophetam dicentem : « Justi accipient pennas ut aquilæ, current et non laborabunt, gradientur et non esurient? » *Isa. xi, 31*? Si enim imunda est aquila, non oportet nos pennas accipere ut aquilam, cum justi fuerimus; neque cum divitie nobis creveriat oportet preparare nos nobis pennas aquilæ. Cui primum respondendum est, quædam nomina animalium in Scriptura in utroque genere, id est in malo ac bono posita : ut puta leo et in bonam accipitur et in malam partem. In bonam sic : « Catulus leonis Juda, ex germinatione, hic mihi, ascendisti, accumbens dormisti ut leo, et ut catulus leonis; quis suscitabit eum? » *Gen. xlix, 9*? In malam vero partem sic : « Adversarius noster diabolus ut leo rugiens querens devorare circuit, cui expedit nos resistere firmos in fide. » *I Petr. v, 8, 9*. Sed et malignus supplantare cupiens « insidiatur in occulto, ut leo in spelunca sua, insidiatur ut rapiat pauperem. » *Psal. ix, 9, 10*. Quomodo ergo leo dicitur et in malam partem et in bonam, non est incongruum etiam aquilam in utramque partem accipi. Et ego suspicor, justus non est aquila, sed quasi aquila, æmulatur quippe aquilam. Et quomodo serpens æreus typus fuit Salvatoris,

d'airain, qui n'était pas un vrai serpent, mais une image du serpent, le Seigneur ayant dit, « Comme Moïse éleva le serpent dans le désert, ainsi faut-il que le Fils de l'homme soit élevé; » *Jean. iii, 14*; de même le juste n'est pas un aigle, mais il lui est semblable, parce qu'il lui est utile de suivre son image. C'est d'après ce sens qu'en un autre endroit le juste reçoit le précepte d'être sage comme le serpent, non point pour qu'il devienne serpent, afin que la véritable serpent ne puisse le prendre à ses ruses. Au reste, toute âme qui a pour hôtes la parole de Dieu d'où naît le zèle de comparer les Ecritures, et cet esprit dont il est écrit : « L'Esprit pénètre tout, même ce qu'il y a de plus caché dans la profondeur de Dieu, » *I Corinth. ii, 10*, — cette âme peut faire voir avec la dernière évidence par les Ecritures que l'aigle et le lion sont rangés au nombre des animaux purs; les Chérubins de Dieu avaient la face d'un homme et la face d'un lion à droite des quatre parties, et la face d'un veau et la face d'un aigle à gauche des quatre parties; ces animaux qu'on voit dans les Chérubins, c'est-à-dire l'aigle et le lion, sont donc purs, parce qu'il ne peut y avoir rien d'immonde dans le char de Dieu. Comme vous, sortis d'entre les Gentils, vous êtes devenus purs par la foi : « Ce que Dieu a purifié, ne l'appellez pas impur, » *Act. x, 15*, est-il dit à Pierre de tous les animaux qui lui furent montrés dans la nappe qui était descendue du ciel; ainsi avaient été purifiés l'aigle et le lion qui apparurent au prophète parmi les

neque enim serpens æreus erat verè imitabatur serpentem, dicente Domino : « Ut Moyses elevavit serpentem in deserto, sic oportet exaltari Filium hominis; » *Jean. iii, 14*; eodem modo et justus non tam aquila est, quam aquila similis, quia et utilis est imaginem aquilæ sectari. Juxta hunc intellectum, et in alio loco præceptum accepit justus, ut sit sapiens sicut serpens, non ut fiat serpens, sed ne a veri serpentis capitur astutia. Si autem sermo Dei Scripturas diligenter excutens, et spiritus de quo scriptum est : « Spiritus omnia scrutatur etiam alta Dei, » *I Cor. ii, 10*, in alioquin animam venerit, manifestissime ostendit de Scripturis et aquilam et lionem in parte mundorum animalium posita : cherubim Dei habere faciem hominis et faciem leonis a dextris quartium, et faciem vituli et faciem aquilæ a sinistris quartium partium; et hæc que in cherubim videntur, id est aquila et leo, munda sunt. Nihil quippe immundum est in curru Dei. Et quomodo tu de gentibus erodens mundus effectus es : « Et quod Deus mundavit, tu ne commune dixeris, » *Act. x, 15*, dicitur de omnibus que celo pendentia ostensa sunt Petro; sic mundatus est leo et aquila que in cheru-

Chérubins. C'est bien là ce que la prophétie avait annoncé comme devant arriver à l'avènement de Jésus-Christ ; cet avènement devait montrer l'aigle pur et le lion pur, à ceux qui les avaient appelés immondes, puisqu'il est dit : « Le loup et l'agneau paîtront ensemble. *Isa. xi, 6.* Le loup inoffensif qui pait avec la brebis, ne doit plus être redouté désormais. Ce n'est pas à son sujet que m'est donné cet avis : « Mélez-vous de ceux qui viennent à vous sous la peau des brebis, quand ils sont intérieurement des loups pleins de rapacité. » *Math. vii, 15.* Cette expression : « ils sont intérieurement des loups pleins de rapacité, » est des plus significatives. C'est qu'il y a d'autres loups sans rapacité, puisque le loup et l'agneau paîtront ensemble, et le veau, le taureau et le lion auront la même nourriture. Lorsqu'aura été réalisée dans la foi de Jésus-Christ la communion de natures si différentes entre elles, le lion ne sera plus immonde, il oubliera sa férocité, et tous les animaux que la loi appelle immondes, redeviendront à la pureté de leur condition primitive. Cela s'est déjà fait en partie, et s'accomplira d'une manière parfaite dans le second avènement. Le mystère qui a été montré dans les Chérubins précède donc la vérité de cette transformation ; les faces de l'aigle et du lion sont tellement seules des autres faces, que cette vision des Chérubins nous semble quelque chose de plus grand que le veau, le taureau et le lion paissant ensemble. Isaïe ne promet aucune adhé-

rence, aucune connexion réciproque des animaux qui lui sont prédits, tandis que dans les Chérubins chaque animal a des liens de fraternité avec un autre, la face du veau avec la face du lion, le visage de l'homme avec le visage de l'aigle. Qu'on ne s'étonne donc point outre mesure d'entendre donner le nom d'aigles à Pharaon et à Nabuchodonosor qui le précède, quand d'autre part il est dit que le juste prend des ailes comme l'aigle et se prépare des ailes d'aigle pour voler, après être devenu riche des dons de Dieu.

Je reviens à l'objet de mon interprétation. Un signe particulier est attribué à Nabuchodonosor : outre que les ailes de cet aigle puissant étaient grandes, elles étaient démesurément longues, au point qu'il osa dire : « J'agirai par mes propres forces, par la sagesse de mon intelligence, j'enlèverai les bornes des peuples et je me nourrirai de leur force, j'ébranlerai les cités remplies d'habitants, et je prendrai dans ma main comme un nid la terre entière, et je l'emporterai comme des œufs brisés. » *Isa. x, 13, 14.* Voilà quelle est l'étendue de ses ailes. Ce n'est point assez : il est plein d'ongles, tout couvert de plumes, et il a la puissance d'entrer dans le Liban, pour arracher les rameaux les plus hauts de son cèdre. Tant que ceux qui demeuraient dans le Liban, ne péchèrent, c'est-à-dire tant que ceux qui étaient établis dans Jérusalem ne furent pas pris au filet des crimes, ce grand aigle ne repūt

reprostituer. In cherubim vero unumquodque animal cum alio cognatum est, facies vituli facie leonis, et vultus hominis vultu aquilae. Non igitur magno pere miseris, cum Pharaon et precedens cum Nabuchodonosor aquilae nuncupantur; justus vero pennas assumere dicitur ut aquila, et in Dei parte divae effectus aquilae sibi pennas preparat ad volandum.

Verum ut ad propositum redeam, specialiter quidam significatur de Nabuchodonosor, quia magna et magnarum alarum, et sui extensione longissima, in tantum ut ausus fuerit dicere : « Viribus faciam, sapientia intellectus auferam fines gentium et virtutem eorum depascam, et commovabo civitates quae inhabitantur, et orbem terrarum universum comprehendam manu et nidum, et quasi contracta ova auferam. » *Isa. x, 13, 14.* Ecce ista est extensio alarum ejus. Nec hoc ei sufficit, verum unguibus plenus est, et multis plumis, et habet ductum intrandi in Libanum, ut cedri ejus summa decerpant. Quando hi qui commorabantur in Libano non peccaverunt, id est quando in Jerusalem positi, sunt in sceleribus deprehensi, non accepit potestatem ista magna aquila ut ingrederetur in Libanum, neque assumpsit sibi electa, et cedri semen regium, et principum str-

him apparuerunt. Nec non est aliud quod in Christi adventu futurum praedicatur : novit mundum leonem, mundum et aquilam, quae nuncupatur immunda : « Lupus enim et agni pascentur simul. » *Isa. xi, 6.* Lupus enim qui cum ove innoxius pascitur, non est ultra observandus. Non mihi dicitur de tali lupo : « Attendite ab eis qui veniunt ad vos in vestitu ovium, intus autem sunt lupi rapaces. » *Math. vii, 15.* Signanter locutus est, dicens : « Intus autem sunt lupi rapaces. » Sunt quippe alii non rapaces, quando lupi et agni pascentur simul, et vitulus, et taurus, et leo pariter edent. Cum autem fuerit tam diversarum inter se naturarum in fide Christi facta sociatio, leo non erit jam immundus, verum feritatis suae obliviscetur, et universa animalia quae in lege Dei dicuntur immunda, conditionis antiquae recipient puritatem. Hoc autem et ex parte jam factum est, et plenissime in secundo complebitur adventu. Praevenit igitur sacramentum quod ostensum est in cherubim, rei veritatem ; et in tantum leonis et aquilae facies cum aliis faciebis cognatae sunt, ut majus nobis videatur vitulo, et tauro, et leone simul pascentibus, id quod apparuit in cherubim. Ab Isaia quippe nihil de his quae praedicta sunt sibicoherens et invicem connexam

pas le pouvoir d'entrer dans le Liban ; il ne put prendre des dépouilles choisies pour lui, ni la semence royale du cèdre, ni les branches principales. Ce sont là ces tendres rameaux qui pendant un temps n'eurent pas le cœur endurci ; et pourtant il les ravit, parce qu'ils péchèrent contre le Seigneur. Cet aigle énorme porta les extrémités des branches de tout le cèdre dans la terre de Chanaan, parce qu'au figuré la terre des Babyloniens est appelée terre de Chanaan le maudit, selon la parole de Noé : « Que Chanaan son enfant soit maudit, et qu'il soit l'esclave de ses frères. » *Genes. ix, 25.* Ce qu'il avait arraché du cèdre, il le déposa dans une ville de trafiquants, ou de trafic, ou de transit, ou entourée de murailles, et il prit de la semence répandue sur le sol, non plus maintenant des plus grands mais des plus petits et du commun du peuple juif, et il plaça cette semence dans un champ fertile en feuillage, il l'établit dans un lieu apparent au-dessus d'une eau abondante, et elle germa, et elle devint une vigne malade. Le peuple de Dieu s'affaiblit vraiment à Babylone ; aussi ne pouvait-il même chanter le cantique du Seigneur, et il s'écriait : « Comment chantez-vous le cantique du Seigneur sur une terre étrangère ? » *Psal. cxxxvi, 4.* Et vraiment, cette vigne ne pouvait pas ne pas être malade, ayant été plantée en Babylone. Comment aurait-elle conservé ses forces primitives, après être devenue vigne babylonienne ? Parce qu'elle n'avait pas porté de fruits dans la terre sainte, elle

avait été transplantée dans la terre de Chanaan et y était devenue une vigne souffreteuse et chétive. Tant qu'elle fut dans la terre sainte, elle était une vigne grande ; lorsqu'elle eut été transportée dans le pays des pécheurs, elle devint malingre et petite. Et vous aussi, ô vigne qui m'écoutez, si vous voulez être grande, gardez-vous de sortir des limites de l'Église, demeurez dans la terre sainte de Jérusalem. Que si à cause de vos péchés vous tombez dans les iniquités, vous serez emportée dans une autre terre, et vous serez une vigne basse, vos branches tomberont, vos racines sécheront, si bien que plus tard vous aspirerez à vous reposer sur un autre aigle, ayant aussi, comme le rapporte notre texte, de grandes ailes et beaucoup d'ongles. Il est bon qu'un condamné reste sous le coup de la sentence qui le frappe, autant de temps qu'il plaît à celui qui l'a prononcée. Ne courons pas volontairement à Pharaon. Si nous le faisons, nous agissons contre Dieu qui a dit : Je suis le Seigneur votre Dieu qui vous ai tiré de la terre d'Égypte, de la maison de servitude. » *Exod. xx, 2.* Et en effet, c'est moins par notre propre volonté que par entraînement et comme des condamnés que nous allons à Nabuchodonosor.

Le texte continue : « Et il vint un autre aigle puissant, aux grandes ailes, ayant beaucoup d'ongles, et voilà que cette vigne l'embrassa. » *Ezech. xvn, 7.* Il arrive souvent que d'une puissance ennemie de Dieu nous sommes transportés à une autre. Dieu avait ordonné que le peuple

pem. Iata quippe sunt teneritudinis ejus, quae quodam tempore non fuerunt duro corde; attamen rapuit ea, quia peccaverunt in Dominum. Aquila ista grandis totius arboris cacumina in Chanaan transiit, quia figuratiter Babyloniensium terra maledicti Chanaan dicitur, de quo ait Noë : « Maledictus puer Chanaan, famulus erit fratribus suis. » *Gen. ix, 25.* In civitate quoque negotiatorum, sive negotiatio, sive transference, aut certe munita, posuit hoc eum de cedro absterat, et accepit sibi de semine terre, jam non de altioribus solum, sed etiam de minoribus et de populo Iudaeorum, et dedit illud in campum frondiferum, super equam multam respiciendum constituit illud, et exortum est, et factum est in vitem infirmam. Infirmitas est vere populus Dei in Babylone, et ideo neque canticum Domini cantare poterat, dicens : « Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena ? » *Psal. cxxxvi, 4 ?* Revera non poterat infirma non esse quae plantata fuerat in Babylone. Quo pacto vires pristinas reservaret quae vitis Babylonia esse copisset ? Quae quia in sancta terra fructus non fecerat, ideo translata ab aquila, et in terra posita

Chanaan, facta est in vitem infirmam et in pusillam statura. Quando in terra sancta fuit, ingens vitis erat; quando vero translata est in fines peccatorum, et infirma et parva effecta est. Et tu igitur, vitis quae me audis, si vis esse magna, non exire de Ecclesiis finibus, permansere in terra sancta Jerusalem. Quod si propter peccata in pejora corrueris, transferis in aliam terram, et eris in vitem pusillam, et palmetis tui decident, et radices tuae siccabuntur, in tantum ut postea desideres requiescere super aliam aquilam, ut nunc dicitur, magnarum alarum et plurimarum unguium. Bonum est condemnatum in condemnationis permanere sententiam, quando et liberti qui damnati. Non curramus volentes ad Pharaonem. Si enim ad eum curramus, contra Deum facimus qui dixit : « Ego sum Dominus Deus tuus, qui te eduxi de terra Aegypti, de domo servitutis. » *Exod. xx, 2.* Ad Nabuchodonosor enim non tam sponte properamus, quam condemnati et pertracti ad eum sumus.

Sequitur : « Et factum est, aquila altera magna, magnis alis et copiosis unguibus, et ecce vitis ista amplexabitur eam, » *Ezech. xvn, 7, id est, secundum*

d'Israël se soumit au joug de Nabuchodonosor, Jérémie l'atteste si bien qu'il menaçait de sa colère quiconque voudrait se soustraire à cette servitude; ces menaces, je me suis efforcé de me les expliquer au temps où je commentais Jérémie, d'après le sens que m'inspira la grâce de Dieu par vos prières, où assurément selon ma manière de voir. Le peuple ne voulut pas faire ce qui lui avait été ordonné, et il étendit ses branches vers Pharaon jusqu'au sol de son vignoble: celui-ci rétablit cette vigne dans un champ au-dessus d'une eau abondante, afin qu'elle portât des fruits en grande quantité. Après être sorti de l'Égypte, elle désira y rentrer de nouveau, pensant y retrouver sa fécondité d'autrefois; sa première espérance était qu'en passant de Nabuchodonosor à Pharaon, elle affermirait ses racines, elle grandirait en taille, elle porterait des fruits. Mais toutes choses arrivèrent contrairement à ce qu'elle avait pensé. Tout son fruit tomba en pourriture, et sa végétation, qui, à Babylone produisait du moins quelques pousses, resta desséchée et morte après ce changement de pays, si bien que la vigne elle-même dut être bientôt arrachée, elle qui avait espéré devenir pleine de force et se développer en un peuple nombreux. Quels sens cachent ces allégories si grandes ou si surprenantes? Que signifie chaque proposition? Je puis, si vous voulez me prêter votre attention, m'élever jusqu'à une autre Jérusalem, et mon-

habeamus auditores, ad aliam quamdam Jerusalem condescende, et tibi demonstrare quomodo aquila magna ductum suum fecerit, et in hanc quam nunc nos possidemus Babylonem summitatis ejus detulerit. Possimus sacerdotia quamdam de Pharaone loqui; verum quia tempore coarctamur, et forte andante promittimus quod non valeamus implere, ad minora redeamus, et secundum mensuram intellectus nostri sic potius exponamus. Venit ad istum Libanum, hoc est Ecclesiam, ubi hostie Dei, ubi incensum orationum ejus celebratur, ista magna et vera aquila Nabuchodonosor, id est diabolus, et rapuit. Abiit autem a temporibus nostris, et de summis cedri, id est de principibus, et de regio semine in Chanaan transfertur. Oremus ne fiat quod sepe factum est. Assumpti enim sunt quidam, et in Babylonem translati, qui in Ecclesia principes fuerunt, et propter peccatum suum de Libani summitate sublati. Super his dicendum est, quia aquila magna magnorum unguinum, plumis extensa, accepit de cacuminibus cedri, et deraserit eos de Libano, id est de Jerusalem, et plantaverit in terra Chanaan. Non solum autem aquila ista summa cedri, id est de optimatum genere sibi vindicat, sed et terra semen cepit, et transfert

ter comment le premier grand aigle y est entré et a emporté ses sommets dans la Babylone que nous possédons maintenant. Je pourrais aussi appliquer à Pharaon un sens des plus profonds; mais comme il ne me reste que peu de temps pour finir ce discours et comme je ferais peut-être une promesse téméraire et au-dessus de mes forces, revenons à une interprétation plus humble et selon la mesure de mon intelligence. Cet aigle puissant, cet aigle véritable, Nabuchodonosor, c'est-à-dire Satan, est venu vers notre Liban, l'Église, où l'on offre solennellement les hosties de Dieu et l'encens des prières, et il y a ravi sa proie. Loin de nos temps le malheur de le voir emporter dans la terre de Chanaan des rameaux des plus élevés et de la semence royale, des princes de cette Église! Prions afin que n'arrive pas ce qui est arrivé souvent; car ils ont été pris quelques-uns, qui étaient princes dans l'Église, ils ont été enlevés du sommet du Liban à cause de leur péché et transportés à Babylone. C'est ce qui montre comment l'aigle puissant, aux ongles grands et aux ailes étendues, a choisi parmi les plus hautes branches du cèdre et les arrachées du Liban, c'est-à-dire de notre Jérusalem, pour les planter dans la terre de Chanaan, et non-seulement cet aigle se choisit les rameaux les plus élevés, c'est-à-dire quelques-uns d'entre les princes, mais encore il ravit de la semence qui est répandue sur le sol, et il la transferte

dans la terre de Chanaan, lorsque ceux du peuple de Dieu tombent dans le péché et dans les filets du diable. C'est pourquoi, nuit et jour, tant pour nous-mêmes que pour nos frères, implorons le secours divin, afin qu'aucun habitant de Jérusalem ne soit emporté dans la terre de Chanaan, et qu'au mépris de la sentence de Dieu nous ne nous donnions pas d'un aigle à un autre, ce qui nous attirerait une colère plus grande, qui ferait tomber tout notre plant en pourriture et notre fruit se dessécher avec nos racines. Le plant de Jérusalem ne peut porter des fruits sur une autre terre, ils ne poussent pas des rejetons dans les pays étrangers, où il devient sec aussitôt sur le sol aride pour n'avoir point persévéré dans la volonté de Dieu et dans son Église, c'est-à-dire dans les actions et dans les paroles conformes à la science de Jésus-Christ, à qui appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## HOMÉLIE XII.

Sur ce qui est écrit : *Fils de l'Homme, dites à cette maison pleine d'aigreur* : « Vous ne savez pas ce que ces choses signifient. » *Ezech.* xvii, 12.

Ce que j'ai déjà rappelé au sujet des deux aigles aux grandes ailes et aux serres puissantes, et ce que firent ces deux aigles, la parole divine daigne l'expliquer ici en partie comme dans une prophétie et dans une figure, nous laissant le soin de comprendre ce qu'il a lui-même laissé

in terram Chanaan, quando quis de populo peccat, et de Dei plebe diaboli laqueis præpeditur. Quapropter diebus et noctibus tam pro nobis quam pro fratribus nostris Dei imploremus auxilium, ne quis de Jerusalem transferatur in Chanaan, ne sententia ejus deserta a voluntate illius ad aliam tendamus aquilam, et veniat super nos ira major, et putrescat universa plantatio, et fructus pariter cum radicibus arescat. Plantatio quippe Jerusalem non potest in alia terra ferre fructus, non facit palmites in finibus alienis, sed statim cum gleba sua siccatur si non perseveraverit in voluntate Dei, et in Ecclesia ejus, id est in factis, et sermonibus, et scientia veritatis Christi Jesu : cui est gloria et imperium in secula seculorum. Amen.

## HOMILIA XII.

De eo quod scriptum est : « Fili hominis, dic ad domum exasperantem : Nescitis quid ista significant. » *Ezech.* xvii, 12.

Ea que jam supra memoravi de duabus aquilis magnis, et magnarum alarum, et magnorum unguinum, necnon que prima et secunda aquila gesserunt, nunc quasi in prophetia scilicet figurata vult

intact. Et d'abord, quelque souvent que je l'aie dit et si peu de nouveauté qu'il y ait à cela, je répéterai que Dieu facilite le salut à notre âme dans ce langage adressé au prophète : « Dites à cette maison pleine d'amertume » ou « d'aigreur. » Il ne dit pas : « Qui me remplit ; » il dit : « Qui est pleine d'amertume » ou « d'aigreur. » Voulons-nous savoir quelle sorte de péché il y a dans cette amertume ? écoutons quelle douceur il y a dans les enseignements de Dieu pour celui qui les comprend, puisque le Psalmiste s'écrie : « Que vos paroles sont douces à ma bouche ! » *Psalm.* cxviii, 103. Quand ceux qui croient se sont nourris de ces enseignements si doux de leur nature, ou ils vivent bien, ou ils font le contraire de ce que Dieu prescrit. S'ils conforment leur vie à la règle divine, ils conservent aux discours de Dieu leur douceur native. J'incline même à penser que par la bonté de leur conduite ils augmentent ce que les doctrines de Dieu ont d'exquis, parce qu'à la suavité du discours ils mêlent la douceur de leur vie. Quand, au contraire, un homme pêche et s'égare dans la perversité hors des préceptes divins, ce pêcheur, prenant les enseignements si doux de Dieu, et par l'amertume naturelle au péché, qui est amer en ce qu'il anéantit la douceur de l'Écriture, il change en cette saveur nauséabonde toute la suavité de la parole sainte. C'est ce qu'un exemple fera mieux comprendre. La plante

ex parte sermo divinus exponere, nobis ad intelligendum relinquens que ipse dimisit intacta. Ac primum quidem fiet sepe jam dixerim, tamen etiam nunc aliquid non novum inferre conabor quod nostre anime tribuat salutem, in eo quod dictum est ad prophetam : « Dic ad domum amaricantem, sive exasperantem. » *Ibid.* Non enim addidit ad domum exasperantem, sive exasperantem me. Et si volumus videre ejusmodi sit peccatum exasperatio, audiamus quam dulcia ei qui intelligit eloquia Dei sunt, dicenti : « Quam dulcia gutturi meo eloquia tua. » *Psalm.* cxviii, 103. Hæc naturaliter dulcia cum assumpserint credentes, aut bene vivunt, aut vere contrarium faciunt. Et si quidem juxta divinam regulam ingrediuntur, reservant eloquia Dei in eo dulcore quo nata sunt. Juxta meum autem animi motum puto quia conversationis honestate et augeant eloquiorum Dei suavitatem miscentes dulcedinem vite dulcori sermonis. Sin vero qui peccat, et extra præcepta Dei perversus incedat, iste accipiens dulcissima eloquia Dei, per naturam amarissimum peccati (amarum quippe peccatum est quod dulcedinem sermonis ex-terminat), in amarum saporum omnem redigit suavitatem. Quod dicimus, plenius animadvertentes, acci-

appelée absinth est amère de sa nature : si vous la mêlez à du miel dans de certaines proportions, son amertume en détruit la suavité et rend forcément amer ce qui était doux. Le péché a la force pernicieuse de cette plante. Plus je péche, et plus je mêle d'amertume aux ordonnances de Dieu. Si je péche en matière grave, je change en amertume toute la douceur du miel. Aussi Dieu, qui venge sa parole foulée aux pieds par les pécheurs, rend à chacun l'amertume des peines et des supplices selon l'amertume de leur vie et la mesure de l'intention. Nous qui tenons ce langage et qui avons embrassé la foi de Dieu si nous péchons, nous rendons sa parole acerbe ; mais ceux qui sont demeurés absolument étrangers à sa foi, comment pourraient-ils changer en apreté la douceur de discours auxquels ils n'ont pas cru encore ? C'est pour cela que nous sont réservés, à nous qui paraissions croire et qui commettons le péché sous le manteau de la foi, des tourments tout autres que le supplice réservé à ceux qui n'ont même pas fait le premier pas dans la foi. Ne pensons pas d'ailleurs que l'effet de notre péché se borne à rendre amère la parole divine ; il va jusqu'à être une injure faite à Dieu lui-même. L'Écriture dit expressément que celui qui péche, en violant la loi fait outrage à Dieu. Autant de violations de la loi, autant d'outrages faits à Dieu ; et l'outrage est d'autant

plus grand que la violation est plus abominable : plus nous commettons de péchés, et plus nous cherchons à porter atteinte à l'honneur du Père et de son Christ, comme l'enseigne l'Écriture : « Combien croyez-vous que celui-là sera jugé digne d'un plus grand supplice, qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu ; qui aura tenu pour une chose vile et profane le sang de l'alliance par lequel il avait été sanctifié, et qui aura fait outrage à l'esprit de la grâce ? » *Hebr.* x, 29. Par conséquent, quiconque péche, remplit d'amertume tant les enseignements de Dieu qu'il a reçus que Dieu qui les lui a donnés ; il fait injure à l'un et à l'autre, il cherche à les couvrir d'opprobre.

« Dites maintenant à cette maison pleine d'amertume : Vous ne savez pas ce que sont ces choses, » *Ezech.* xvii, 12, ce qui est dit dans la parabole des aigles. « Dites : Lorsque le roi de Babylone sera venu à Jérusalem et qu'il en aura pris le roi et les princes. » Pour ce qui regarde le côté historique de la prophétie, nous avons exposé que Nabuchodonosor vint à Jérusalem et qu'il emmena captif Sédécias, roi de Juda, les princes qui étaient avec lui et une partie du peuple juif ; nous avons ajouté comment il les transplanta sur la terre de Babylone. Mais ne nous en tenons pas à la lettre, ne restons pas rivés à l'histoire, surtout vous qui avez progressé dans les Écritures de Dieu, et qui savez que

piens exemplum. Herba que absinthium nominatur, naturaliter amara est : hanc si secundum qualitatem et quantitatem mellis in mel injicias, amaritudinem suam vincit ejus suavitate, et cogit amarum esse quod dulce est. Hujus herbe vim habet peccatum. Si plura peccaveris, plus amaritudinis mitto in dulcedinem sermonum Dei. Si grande fuerit quod delinquo, totum dulcedorem mellis verto in acerbium saporam. Et ideoque Deus, qui sermonem suum a peccatoribus conculat, unumquemque pro qualitate amarioris vite, et pro modo intentionis amaritudinem ponarum suppliciorum restituit. Et si quidem nos qui hæc dicimus, et semel credidimus Deo, peccaverimus, exasperare nitimur sermonem ejus, qui vero penitus a fide ejus recesserunt, quomodo possunt suavitate exasperare sermonem quibus nondum crediderunt ? Ideoque nobis alia servantur tormenta qui videmur credere, et in ipsa credulitate peccamus, ab eorum supplicio qui ne finitum quidem credulitatis habuerunt. Et ne solummodo patens verbum nos exasperare Domini si peccemus, delictum nostrum usque ad ipsius Dei injuriam pervenit. Scriptum est enim, *Rom.* n, 23, quod qui peccat, per prævaricationem legis Deum inhonorat. Parum erat si dixisset, inhonorat ange-

lum ; nunc autem, per prævaricationem, inquit, legis Deum inhonorat. Quotiescumque prævaricamur legem Dei, toties inhonoramus Deum ; et quanto majora delinquimus, tanto majoribus contumeliis afflicimus Deum ; quanto plura peccamus, tanto plus inhonoramus Patrem et Christum ejus, sicut scriptum est : « Quanto magis putatis deteriora mereri supplicia qui Filium Dei concucaverit, et sanguinem testamenti pollutum duxerit, in quo sanctificatus est, et spiritum gratie contumeliam fecerit ? » *Hebr.* x, 29, igitur quicumque peccat, exasperat, et contumeliam facit, et inhonorat tam Dei eloquia que suscepit, quam eum qui nocuit.

« Dic nunc ad domum exasperantem : Nescitis quid sint ista, » *Ezech.* xvii, 12, id est que in parabola dicta sunt aquilarum. Dic : « Cum venerit rex Babylonia ad Jerusalem, et acceperit regem ejus, et principes ejus. » *Ibid.* Quantum ad historiam pertinet prophetantis, expositum est, quod Nabuchodonosor venerit in Jerusalem, et captivos duxerit Seduciam regem Judæe, et principes qui erant cum eo, partemque populi Judæorum ; necnon etiam illud addendum, quomodo plantaverit eos in terra Babylonia. Sed non stemus in littera, nec hævemus in historia, magis autem tu qui in Scripturis Dei profectum

« toutes ces choses qui leur arrivaient, étaient des figures, et elles ont été écrites pour nous servir d'instruction, à nous qui nous trouvons à la fin des temps. » *I Corinth.* x, 11. Voilà le vrai Nabuchodonosor qui nous presse, cherchant à prendre quelques-uns d'entre vous. Tout d'abord, il cherche à emmener captifs avec lui des princes de l'Église, s'il le peut ; mais lorsqu'Ézéchias, Josias, ou un roi juste, quel qu'il soit, règne sur le peuple, ce Nabuchodonosor ne peut emmener enchaînés, ni des princes, ni des habitants de la Judée. Au contraire, lorsque nous, qu'on voit à la tête de l'Église, nous péchons, fournissant ainsi une occasion au diable contrairement à ce précepte de Paul : « Gardez-vous de fournir un prétexte au diable, » *Ephés.* iv, 27, par nos crimes, nous appelons en quelque sorte Nabuchodonosor, pour qu'il entre dans la cité sainte et qu'il emmène qui il lui plait, puisque celui qui ne péche pas, l'exclut et l'empêche de pénétrer dans la terre sainte. Employons donc toutes nos forces à repousser Nabuchodonosor, qu'il ne puisse approcher de cette heureuse assemblée de l'Église. Excluons-le, en prenant la clef de la science ; excluons-le par notre conduite et nos bonnes actions, afin qu'il ne s'empare pas du roi de Jérusalem et de ses princes, afin qu'il ne les emmène pas en captivité à Babylone pour

orner son triomphe. Quand ce cruel ennemi a pu vaincre quelqu'un de nous, il le conduit à Babylone, non dans quelque grand pays de la terre, mais dans la Babylone de l'âme, c'est-à-dire dans la confusion. Je l'ai dit souvent, Babylone veut dire confusion. Quiconque vaincu par lui est emmené dans la confusion de son âme, est transporté à Babylone. Songeons à l'expérience de chaque jour. S'il nous arrive de voir une âme dans la confusion des péchés, des vices, de la tristesse, de la colère, des mauvais desirs, de l'avarice, ne nous y trompons point, elle est captive du diable à Babylone. Au contraire, quand la tranquillité, la sérénité et la paix sont le fruit de son cœur, c'est Jérusalem qui habite en elle ; elle a au-dedans d'elle la vision de paix.

« Et il les a emmenés avec lui à Babylone. Il a choisi un prince de la race royale, il a fait alliance avec lui. » *Ezech.* xvii, 12, 13. Nous tous qui avons reçu la parole de Dieu, nous sommes cette race royale, puisque nous sommes appelés « race d'élection, prêtres rois, nation sainte, peuple conquis. » *I Petr.* ii, 9. Lors donc que quelqu'un d'entre nous, qui avons été élevés dans la dignité de descendants des rois, à cause de son péché, est emmené captif par le diable, il n'y a pas de doute qu'un prince de race royale est transporté à Babylone et qu'il

habes, et nosti quia « ista omnia figuratiter contingant illis, scripta sunt autem pro nobis, in quos fines exemplorum decurrerunt. » *I Cor.* x, 11. Instat ecce verus Nabuchodonosor quærens aliquos capere de nobis. Et primum quidem cupit, si fieri potest, de principibus Ecclesie captivos sibi ducere ; verum quumquid Ezechias, Josias, aut certe quicumque justus rex regnat in populo, non potest iste Nabuchodonosor victos abducere aut principes, aut populum de Judæa. Si autem nos (a) qui videmur Ecclesie presso, peccaverimus locum dantes diabolo adversum Pauli præceptum dicentis : « Nolite locum dare diabolo ? » *Ephes.* iv, 27, quodammodo per delicta nostra quam fecimus in Jerusalem vocamus Nabuchodonosor, ut ingrediatur civitatem sanctam, et abducit quoscumque voluerit. Qui vero non peccat, excludit Nabuchodonosor, ut non possit in terram Dei ingredi. Ergo omnibus viribus excludamus Nabuchodonosor, ut ad beatum istum Ecclesie conventum

non appropinquet. Excludamus autem eum assumptis clavem scientiæ ; excludamus eum conversatione et factis bonis, ut non rapiat regem Jerusalem et principes ejus, ut non abducit eos in Babylone captivitate sue triumphum. Si vero aliquem ex nobis vincere poterit sævus inimicus, ducit eum in Babylone, non in locum amplum alienus terre, sed in Babylone anime, id est confusionem (b). Frequenter diximus Babylone confusionem interpretari. Quicumque enim ab eo victus abducitur in confusionem mentis suæ, transferitur in Babylone. Respiciamus ad quotidianam vitam. Si quando viderimus animam a peccatis, a vitis, a tristitia, a ira, a desideriis, ab avaritia confundi, sciamus istam esse quam diabolus abducit in Babylone. Si vero principali cordis tranquillitate, serenitate, pax fructum fecerit, sciamus quam Jerusalem versetur in ea ; visio quippe pacis intrinsecus est.

« Et ducit eos ad se in Babylone, et sumit de se-

(a) Si autem nos, etc. Calaneo mss. : Διὰ τὰς ἀμαρτίας παρέχεται τῆς ἐπὶ τοῦ παντὸς, διδοὺς αὐτῷ τόπον μεταβῆναι ἐν αἰσίο. Καὶ τοῦτο εἶδος ἡ Παύλος λέγει. Μὴ δότε τόπον τοῦ διαβόλου. Propter peccata contingit, ut quis maligni dominationi subdatur, dans et locum, ut ad ipsum transeat. Ilque xianus Paulus dicebat : « Nolite locum dare diabolo. »

(b) Id est, confusionem, etc. Calaneo mss. : Βαβυλὼν ἐρημέταια πόλις ἐστίν, Βαβυλὼν ἔσται ἡ τῆς κακίας ἔτις. Συγγράμματα γὰρ αὐτῆς οὐδὲν εὐσχημίας ἔχουσα, οὐδὲν ὑπονοίας. Babylone confusionem sonat. Est autem Babylone habitus malitiosus. Confunditur enim ille, dum nihil pacis aut concordie habet.

fait alliance avec Nabuchodonosor, parce qu'il a méprisé l'alliance de Dieu. Il n'est pas possible qu'un homme soit sans alliance. Si vous avez celle de Dieu en vous, Nabuchodonosor ne peut vous proposer la sienne. Quand donc vous avez repoussé celle de Dieu en violant ses commandements, c'est que vous avez accepté celle de Nabuchodonosor, puisqu'il est écrit : « Il a fait alliance avec lui, et il l'a fait tomber dans la malédiction. » *Ezech.* xvii, 13. L'alliance que Dieu fait avec nous est une bénédiction ; c'est la malédiction qui est le fondement de l'alliance de Nabuchodonosor. Quiconque fait un pacte avec lui ne saurait être béni. — Pourtant, peut m'objecter quelqu'un qui soit versé dans les divines Ecritures, je trouve dans la loi de Moïse des malédictions lancées contre les pécheurs. Puisque par l'ordre de Dieu des malédictions ont été prononcées contre les pécheurs, pourquoi d'autre part n'y aurait-il pas du côté du diable une sorte de bénédiction, en sorte que les uns soient bénis devant lui et les autres maudits ? — A cette question subtile et pressante, voici la réponse que je puis opposer. Oui, il y a une sorte de bénédiction qui vient de Nabuchodonosor, et plaise à Dieu de la dé-

mine regni et dispondit ad ipsum testamentum. *Ezech.* xvii, 12, 13. Omnes qui (a) sermonem Dei susceperunt, regium semen sumus : « Elenim genus electum vocamur, et regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis. » *I Petr.* ii, 9. Si quis ergo ex nobis qui in ordine regalis seminis constituti sumus, per peccatum suum captivus abducitur a diabolo, hanc dubium est quin de regio genere sit abductus in Babylonem, et faciat testamentum cum Nabuchodonosor, quia jam testamentum Dei spreverit. Impossibile quippe est hominem sine testamento esse. Si habes (b) testamentum Dei in te, non potest testamentum tecum facere Nabuchodonosor. Porro si repulisti testamentum Dei per pravaricationem mandatorum ejus, suscepisti testamentum Nabuchodonosor. Scriptum est enim : « Disponit ad eum testamentum suum, et inducit eum in malédictionem. » *Ezech.* xvii, 13. Deus in benedictione nobiscum testamentum facit ; Nabuchodonosor vero testamentum suum in malédictione constituit. Non potest in benedictione esse qui pactum fecerit cum Nabuchodonosor. Sed dicit mihi aliquis qui in Scripturis divinis est eruditus : Invenio in lege Moysi malédictions constitutas in peccatore. Si ergo precepto Dei malédictionem constitutum est in peccatore, cur non et econtrario apud

(a) Omnes qui, etc. Calene ms. : Ἐπὶ ἅμα βασιλείας αἰὼν αἰ παραδεδεμένοι τὸν λόγον τοῦ Θεοῦ, οὗτος ὁ Δαυὶδ, καὶ οἱ τρεῖς παῖδες. *Semen regium sunt, qui Dei verbum susceperunt, qualis fuit David et tres pueri.*

(b) Si habes, etc. Calene ms. : Ὁ ἔχων τὴν διαθήκην πρὸς τὸν Θεόν, ὃ δὲ δύναται διαθεῖναι διαθήκην πρὸς τὸν νοσητὸν Nabuchodonosor. Qui cum Deo testamentum habet, testamentum cum spiritali Nabuchodonosore disponere non potest.

tourner loin de nous ! et une malédiction sur laquelle nous avons à nous expliquer ici, et qui tombe justement sur les pécheurs. Quelle est donc la bénédiction de Nabuchodonosor ? Lorsqu'un homme devient opulent en ce monde, qu'il a le bonheur selon le monde, que tout lui réussit, au point qu'on peut lui appliquer ce mot de l'Écriture : « Sa vache n'avortera pas, » *Job.* xxi, 10, qu'il a toute la prospérité du siècle, la bénédiction de Nabuchodonosor est sur lui. La malédiction au contraire est sur l'homme qui, après s'être éloigné de Dieu et s'être fixé dans le camp du diable, est torturé néanmoins par les misères et les supplices. Dieu veut donc, comme l'Écriture le rappelle maintenant, que l'alliance d'Israël soit une malédiction auprès de Nabuchodonosor. Et puis, comme le roi de Jérusalem méprisa l'alliance de Nabuchodonosor et envoya des messagers en Égypte pour tenter de conclure un traité avec Pharaon, le texte sacré ajoute : « Il ne réussira pas, il ne sera pas sauvé. » *Ezech.* xvii, 13. C'est pourquoi, il importe que nous portions avec patience le poids de la vengeance, lorsque Dieu nous y a livrés. L'Apôtre aussi livra au diable un pécheur de l'Église pour la perte de sa chair, et il le livra

diabolum quandam benedictio sit, ut alii apud eum in benedictione fiant, alii in malédictione ? Hinc ergo acute et acerrime interroganti, sic coaror occurrere, et dicere quia et quedam sit benedictio a Nabuchodonosor, quam Deus procul abiecit a nobis ; et malédictio de qua nunc dicere debemus, qua digna super peccatores venit. Quæ est igitur benedictio Nabuchodonosor ? Quando aliquis in mundo isto locuples fuerit, et felicitate gesserit, et omnia ei prospero cursu fluxerint, in tantum ut illud quod scriptum est ei possit aptari. « Bos ejus non faciet abortionem ; » *Job.* xxi, 10 ; et si universam sæculi habuit prosperitatem, benedictio Nabuchodonosor super eum est. Malédictio vero in eo, quando aliquis recedit a Deo, et nihilominus in parte diaboli constitutus miseris supplicibus torquetur. Vult igitur Deus, ut nunc Scriptura commemorat, testamentum Israël malédictionem esse apud Nabuchodonosor. Et ideo quis voluit spernere testamentum Nabuchodonosor rex Jerusalem, et mittens angelos suos in Ægyptum testamentum cum Pharaone facere conatus est, ait sermo divinus : « Non dirigetur, non salvabitur. » *Ezech.* xvii, 13. Quapropter oportet nos ferre patienter, cum a Deo tradimur ultioni. Tradidit quemdam de cotu Ecclesie Apostolum diabolo in interitum

pour la perte de la chair, non pour le perdre, mais pour lui conserver l'esprit en le livrant. De là le langage de l'Écriture : « Livrer à Satan pour mortifier la chair, afin que l'âme soit sauvée au jour du jugement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » *I Corinth.* v, 3. Le pécheur est livré aux tortures, afin qu'il reçoive ici-bas les supplices, que tourmentent pour ses péchés, il obtienne le rafraîchissement dans la vie future, et qu'il puisse être dit de lui : Il a reçu en cette vie le prix du mal qu'il a fait. Alors donc qu'un homme, affligé de peines selon la malédiction sous le poids de laquelle Dieu a mis les pécheurs, aime mieux fuir les supplices et envoyer en Égypte, dans le but d'obtenir des secours, vers Pharaon, dont le Seigneur a délivré son peuple, — cet homme ne sera pas dirigé, il ne sera point sauvé. Au contraire, tout homme qui supportera patiemment la malédiction et les supplices venant de Nabuchodonosor, et attendra dans la souffrance que le temps de l'expiation soit revêtu, — comme celui qui fut châtié, disent les Épîtres de Paul, afin que son âme fût sauvée au jour du jugement, — cet homme parviendra à la meilleure fin. Nabuchodonosor fit donc prêter serment dans la malédiction au prince qu'il avait choisi, et il transporta les chefs de cette terre hors du pays, afin qu'ils devinssent faibles s'ils étaient appelés à régner. Ils deviennent faibles pour régner, parce qu'ils ont été transférés de la terre sainte dans Babylone. Il n'y a personne de fort en Babylone,

carnis ; et tradidit in carnis interitum, non ut perderet traditum, sed ut spiritum traditi conservaret. Ex quo Scriptura ait : « Tradere istiusmodi Satane in interitum carnis, ut spiritus salvus fiat in die judicii Domini Jesu. » *I Cor.* v, 3. Traditur autem tormentis peccator, ut recipiat in presenti supplicia, et pro peccatis suis cruciatus, in futuro refrigerium consequatur, et dici possit de eo : *Recepti mala sua in vita sua.* Si quis igitur, penis exercitatus juxta malédictionem in quo Deus posuit peccatores, maluerit fugere supplicia, et mittere ad Ægyptum pro auxiliis comparandis ad Pharaonem a quo liberavit Deus populum suum, non dirigetur, non salvabitur. Si quis autem patienter malédictionem sustinerit, et supplicia Nabuchodonosor, et tempus peccatorum suorum in cruciatu compleverit, quomodo ille qui secundum Epistolam Pauli excruciatum est, ut spiritus ejus salvus fieret in die judicii, iste finem optimum consequetur. Inducit ergo eum in malédictionem, et duces terre ejus accipiet, ut fiant in regnum inferni. Infernum efficitur regnum, quod de sancta terra in Babylonem transfertur. Nullus quippe fortis in Babylone, id est in confusione mentis sue. Omnino non

c'est-à-dire dans la confusion de son âme. Tout homme qui est dans la confusion ne peut absolument pas s'élever, soit pour revenir à l'alliance de Dieu, soit pour envoyer des ambassadeurs en Égypte dans le but de s'écartier de l'alliance faite avec Nabuchodonosor après l'avoir reçue. Celui qui, à cause de ses péchés, souffre de durs traitements de la part de Nabuchodonosor, et qui, ne souffrant pas d'avoir été livré par Dieu à cet ennemi, envoie des ambassadeurs en Égypte, afin de solliciter de Pharaon des cavaliers et des fantassins en grand nombre, demande ce qu'il est défendu de demander : « Vous n'amasserez point un grand nombre de chevaux. » *Deut.* xvii, 16. « Réussira-t-il, sera-t-il sauvé, celui qui agit de cette sorte et qui viole l'alliance qu'il avait jurée ? » *Ezech.* xvii, 13. Le devoir de celui qui avait été livré à l'alliance de Nabuchodonosor était de supporter ce châtiement ; il ne le fait pas, et c'est pour cela qu'il est dit de lui : « Il ne se sauvera point. »

« Je jure par moi-même, dit Adonai le Seigneur, qu'il sera emmené au pays même de ce prince qui l'avait établi roi, lui qui a méprisé ma malédiction après avoir violé mon alliance. » *Ibid.* 16. Les uns ne tiennent pas en honneur la malédiction de Dieu, tandis que d'autres l'honorent. Il est hors de doute qu'ici Dieu se plaint de ceux qui ne la tiennent pas en honneur. Lorsqu'un homme a été livré aux supplices pour son châtiement et qu'il rejette les souffrances

potest extolli homo qui confusus est, ut custodiat testamentum meum, ut statuat illud et discedat ab eo, ut mittat nuntios suos in Ægyptum. Iste qui a Nabuchodonosor propter peccata sua tormenta petitur, et mittit nuntios suos in Ægyptum, non ferens traditionem qua hosti concessus est a Deo, ut daret et equos et populum multum, id poscit quod in loco prohibitus est : Non enim multiplicabis tibi equos, *Deut.* xvii, 16, ait Scriptura. « Si dirigetur, si salvabitur qui facit adversa, et pravaricans testamentum, » *Ezech.* xvii, 13. Oportuerat eum qui traditus fuerat testamentum Nabuchodonosor sustinere supplicium ; verum non sustinet, et idcirco dicitur de eo : « Non salvabitur. »

« Vivo ego, dicit Adonai Dominus, nisi in loco regis qui constituit eum, qui speravit malédictionem meam, et transgressus est testamentum meum. » *Ibid.*, 16. Est quidam qui honorat eam. Nec dubium est, quin et est alius qui honorat eam. Deus enim dicit, quin in presenti de isto queratur Deus, qui malédictionem suam inhonoravit. Cum enim quis traditus fuerit supplicii ut castigetur, et non sustinerit quod preceptum est, inhonorat malédictionem Dei. Si vero

qui lui ont été imposées, il ne tient pas en honneur la malédiction de Dieu. S'il souffre dans la mansuetude de son cœur en bénissant Dieu et en lui rendant grâces, il honore cette malédiction, et de ce qu'il honore la malédiction de Dieu, il suit nécessairement qu'il obtiendra sa bénédiction. « Il a violé mon alliance. Il mourra avec celui qui l'avait établi, au milieu de Babylone; et Pharaon, quoiqu'avec une grande armée et un peuple nombreux, ne réussira pas dans la guerre. » *Ibid.* 16, 17. Pharaon est impuissant à secourir celui qui a violé et n'a pas tenu en honneur la malédiction de Dieu, et qui mourra à Babylone à cause de sa prévarication.

La prophétie poursuit par le récit de ce que les pécheurs doivent souffrir; après quoi, elle annonce les prospérités les plus grandes: « Je prendrai une greffe choisie de cèdre, je la détacherai de son faite en l'arrachant jusqu'à son cœur, et je la planterai sur une montagne élevée. » *Ezech.* xvii, 22. Après les malédictions que nous venons de rappeler, la rémission de la béatitude et des espérances les plus douces est amenée à la fin du discours, parce qu'après avoir eu besoin de correction, ils avaient maintenant enduré les tourments mérités par leurs péchés. Après avoir médité sur ce passage et en avoir recherché le sens avec soin, je crois que cette prophétie a trait aux Apôtres. Ils sont des greffes choisies du cèdre, aux plus hautes branches de sa cime, et Dieu les a établis pour devenir la sève du monde, après qu'il a eu

sustinerit cum omni mansuetudine, et benedictione et gratiarum actione ad Deum, iste honorat maledictionem ejus; et cum honoraverit maledictionem, necesse est ut etiam benedictionem illius consequatur. « Et transgressus est testamentum meum, cum ipso in medio Babylonis morietur, et non in virtute magna, neque in turba multa faciet Pharaon bellum. » *Ibid.*, 16, 17. Non potest ei qui transgressus fuerit, et filionaverit maledictionem Dei, Pharaon tribuere auxilium, verum in medio Babylonis pro sua prevaricatione morietur.

Deinde sequitur, et narrat quid peccatores passuri sunt, et post hæc prosperiora quæque commemorat, dicens: « Accipiam ergo de electis cædi, et de vertice cordis avellam, et plantabo ipsum in monte excelso. » *Ezech.* xvii, 22. Post maledictiones quas supra memoravimus, repositio beatitudinis et dulcissime pollicitationis in fine sermonis profertur; quia jam qui supplicis indigebant, fuerant pro peccatis suis tormenta perpessi. Intra memetipsum vero considerans, et diligenter istius loci sensum pertractans, arbitror de apostolis prophetari. Iste quippe sunt de electis cædi, de summitate, de vertice, quasi

circoneis leur cœur et planté sur la haute montagne Notre-Seigneur Jésus-Christ. « Je la suspendrai sur la haute montagne d'Israël, je la planterai, elle produira des rejetons et elle portera du fruit. » *Ibid.* 23. Les Apôtres ont produit des rejetons, ils ont porté du fruit. « Elle deviendra un grand cèdre. » Considérez la grandeur et la sublimité de l'Église du Christ, pour comprendre l'accomplissement de cette promesse de Dieu: « Elle deviendra un grand cèdre, et tous les oiseaux se reposeront sur lui, et tout ce qui vole se reposera sous son ombre. » *Ezech.* xvii, 23. Prenez les ailes de la parole de Dieu, et vous pourrez vous reposer sous cet arbre qui est planté sur la montagne élevée. « Se reposera, et ses branches seront établies. » Voyez comment la prophétie finit en bonne part. Elle poursuit: « Et tous les arbres de cette terre sauront que c'est moi, le Seigneur, qui humilie le grand arbre. » *Ibid.* 24. Ce grand arbre, c'est le peuple juif, qui maintenant humilié porte le châtiment de son crime, parce qu'il a osé porter les mains sur Dieu Notre-Seigneur Jésus-Christ. « Et qui élève l'arbre bas. » Vous étiez l'arbre humble, bas, à peine dépassant le sol, mais Dieu vous a élevé au-dessus de tous. « Qui sèche l'arbre vert. » L'arbre vert, c'est le peuple circoneis, qui fut autrefois nombreux et florissant, tandis que maintenant il est entièrement sec; où est maintenant chez eux la parole de vie? où le cœur des vertus? « Et je fais reverdir l'arbre sec. » Vous étiez l'arbre sec, et l'avé-

dedit Deus in virorem sæculi, radens corda eorum, et plantans eos in monte excelso Jesu Christo Domino nostro. « Et suspendam ipsum in monte alto Israel, et plantabo, et producet propaginem, et faciet fructum. » *Ibid.*, 23. Fecerunt isti propagines, atterunt fructus. « Et erit in cedrum magnum. » *Ibid.* Considera magnitudinem et sublimitatem Ecclesie Christi, ut intelligas juxta promissionem Dei factum esse quod dicitur: « Et erit in cedrum magnum, et requiescet super eo omnis avis, et omnis volatilis sub umbra ejus requiescet. » *Ezech.* xvii, 23. Assume tibi pennas sermonis Dei, et poteris requiescere sub hac arbore que plantata est in monte excelso. « Et requiescet, et propagines ejus restituentur. » *Ibid.* Vide quomodo in bona parte prophetia finiatur. Sequitur enim: « Et cognoscent omnia ligna campi, quod ego Dominus qui humilio lignum altum. » *Ibid.*, 24. Lignum altum populus Judæorum est, qui nunc humiliatus sceleris sui penas luit, quia in Deum nostrum Jesum Christum manus ausus est mittere. « Et extollo lignum humile. » *Ibid.* Tu eras lignum humile, lignum dejectum, lignum terre hærens; verum sublimavit te Deus. « Et arefacio lignum viride. » *Ibid.* Lignum

ment de Jésus-Christ vous a fait reverdir. « C'est moi, le Seigneur, qui ai parlé, et je ferai ce que j'ai dit. » Ces enseignements nous étant donnés afin que nous reverdissons, afin que nous portions des fruits, afin que nous devenions un bois vert et non un bois sec, afin que jamais ne soit portée contre nos racines la hache dont nous menaçait l'Évangile, prions avec assiduité Dieu le Père et Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui la gloire et l'empire appartiennent dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## HOMÉLIE XIII.

Sur ces paroles: « Fils de l'homme, élève une plainte funèbre sur le roi de Tyr, et tourne votre face contre Sidon. » *Ezech.* xxvii, 2; xxviii, 21.

Les évêques m'ordonnent de discuter la prophétie sur le prince de Tyr, de publier ses louanges et ses fautes, et d'y ajouter quelques nouvelles considérations sur Pharaon, roi d'Égypte. Ce prince de Tyr, sur qui est faite une plainte funèbre, il ne faut pas croire qu'il soit un homme. Aucun homme n'a été créé au milieu des Chérubins, au sens rigoureux de la lettre, aucun homme n'a été nourri dans le paradis de Dieu. Personna, disons-nous, n'habite dans le paradis des délices, et pourtant nous lisons ici que ce prince de Tyr est né et a été

viride circumcisonis est populus, qui quondam pulchulus et florens fuit, verum nimia nunc siccitate contabuit; ubi quippe nunc vividus sermo apud eos? Ubi virtutum chorus? « Et revirescere facio lignum aridum. » *Ibid.* Tu fuis lignum aridum, et fecit te revirescere Christi adventus. « Ego Dominus locutus sum et faciam. » *Ibid.* Quibus dictis ut et nos revirescamus, ut fructus valeamus afferre, ut geminas lignum et non sicum efficiamur, ut nunquam ad radices nostras ponatur securis que in Evangelio prædicatur, attentius Jesum Christum Dominum nostrum cum Patre suo precemur: cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

## HOMILIA XIII.

De eo quod dicitur: « Fili hominis, leva planctum super regem Tyri, et pone faciem tuam contra Sidonem. » *Ezech.* xxxvii, 21.

Præcipitur nobis ab episcopis discutere sermonem principis Tyri, ut laudes ejus culpæque dicamus: necnon jussum est, ut de Pharaone rege Ægypti aliqua retractemus. Plangitur itaque princeps Tyri, nec putandum est hunc hominem esse. In medio quippe cherubim nullus hominum est creatus, et in paradiso Dei, si simpliciter litteram sequimur, hominum nullus est enutritus. Et cum in paradiso deliciarum, sicuti diximus, nemo fuerit, nunc dicitur

nourri dans ce paradis. Qui est-il, ce prince de Tyr? Venons à Daniel, et trouvant une occasion de comprendre, montrons qu'il ne s'agit pas ici de princes corporels. Après le témoignage de Daniel, demandons un exemple à l'Apôtre. Ensuite, appelons encore les Prophètes comme témoins. A toutes ces preuves, il faut ajouter en outre la maxime que Moïse a mise en lumière dans le Deutéronome. Commentons donc ces exemples, en commençant par Daniel. Le grand prince Michel paraît, dit-il; et encore: Le prince d'Israël; et dans la suite: Michel aidait le prince du royaume des Gentils. A cela joignons les paroles de l'Apôtre: « Gloire, honneur et paix à quiconque fait le bien, au Juif d'abord et au Grec ensuite. » *Rom.* ii, 10. Le secours du prince des Israélites, au prince du royaume des Grecs, est peut-être un fait accompli déjà. A l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le prince d'Israël est venu en aide au prince du royaume des Grecs, afin que le salut devint la conquête des Gentils et qu'ils fussent sauvés en embrassant la foi. C'est de la même manière qu'il est parlé d'un prince non corporel du royaume des Perses, comme il a été question de Michel, prince des Israélites, et d'un autre comme prince des Grecs. Ces princes ne sont donc point des hommes, on ne les nomme point selon les noms des lieux où ils

principes Tyri in paradiso deliciarum natus atque enutritus. Quis est iste princeps Tyri? Veniamus ad Danielem, et occasionem intelligentia reperientes, dicamus non esse principem corporeos de quibus nunc quæritur. Post Danielem ab Apostolo petamus exemplum. Deinde rursum prophetarum testimonia vocemus. His omnibus etiam ille copulandus est locus, qui a Moysse in Deuteronomio non tacetur. Age, nunc replicemus exempla, incipientes a Daniele. Princeps, ait, videtur Michael; ibique rursum, princeps Israel; et in consequenti: Michael adjuvabat principem regni gentium. Ad hæc addat Apostolus: « Gloria autem et honor et pax omni operanti bonum, Judæo primum et Greco. » *Rom.* ii, 10. Et adjuvare principem Israelitarum, principem regni Græcorum, fortasse jam factum est. In adventu quippe Domini mei Jesu Christi, princeps Israel adjuvit principem regni Græcorum, ut gentes consequerentur salutem, et illi credendo salvarentur. Atque ita in hunc modum dicitur quidam princeps regni Persarum, sicut dicitur est Michael princeps Israelitarum, et alius Græcorum. Non sunt ergo hi homines, nec secundum locorum vocabula in quibus imperant nominantur. Unde et Apostolus quasi non de hominibus disputans, ait: « Sapientiam enim loquimur inter perfectos, sapientiam autem non hujus sæculi, neque principum sæculi istius qui destruantur, sed loquimur Dei sa-